Croquis Historiques

Notes sur l'église paroissiale de Saint-Louis de la Nouvelle-Orléans

1718—1788

I

La Cathédrale Saint-Louis est la troisième église qui s'élève à la même place depuis la fondation de la Nouvelle-Orléans par Le Moyne de Bienville, en 1718.

La première église n'a laissé d'autre souvenir que celui de sa destruction. Le 10 janvier 1722, le Père Charlevoix écrivait à la duchesse de Lesdiguières : "Je suis enfin arrivé dans cette fameuse ville que l'on a nommée la Nouvelle-Orléans.... Une centaine de huttes élevées au hasard, un large magasin en bois, deux ou trois maisons qui ne feraient même pas honneur à un village de France, et la moitié d'un miséreux bâtiment que l'on avait bien voulu concéder à Notre Seigneur pour l'en déloger presqu'aussitôt et l'installer sous une tente."

Faut-il identifier la première église de la Nouvelle-Orléans avec cette "tente" ou ne fut-elle bâtie qu'après la visite de Charlevoix, il serait difficile de l'assurer ? Un fait certain, le seul qui nous rappelle ce premier sanctuaire, c'est qu'il fut détruit de fond en comble le 11 septembre 1723 par un terrible ouragan qui démolit une trentaine de maisons, anéantit les récoltes et jetta la petite colonie dans la consternation.

On songea d'abord à tout abandonner, puis l'on se reprit à espérer, et, quelque vingt mois après ce désastre, une seconde église s'élevait sur les ruines de la première. Elle était beaucoup plus spacieuse, beaucoup plus belle aussi, et sa situation exceptionnelle au milieu de la ville et sur les rives du fleuve, lui donnait un caractère de grandeur et de grâce qui prêtait à la description. Le presbytère s'élevait à sa gauche, le corps de garde à sa droite. Devant elle la Place d'Armes déroulait son carré d'herbes folles où s'ensevelissaient à demi des matériaux de construction et quelques pièces d'artillerie. Deux sentiers couraient au travers jusqu'aux rives du fleuve, où, sur les flots limoneux, se berçaient les voiliers de France.

C'était entre l'eau et la forêt une échancrure de quelques milles carrés, à peine défrichis ; puis à deux pas, les marais pestilentiels fourmillant de reptiles, et par délà, aux aguets, les tribus indiennes qui ne perdaient aucune occasion de mesintelligence.

Mais c'était la Nouvelle-Orléans, et si chétif et si précaire que fut ce village, son importance perçait aux yeux des plus clairvoyants. "J'ai le ferme espoir, écrivait le Père Charlevoix dans la lettre précédemment citée que cette place déserte et sauvage où les roseaux et les arbres croissent en pleine liberté, sera, et ce jour n'est peut-être pas loin, une opulente cité et la métropole d'une importante colonie.

La prophétie est réalisée, mais bien peu songent encore au village d'antan, tout frêle et comme posé à la hâte sur la rive. Alors on se groupait autour de l'église comme par protection. Auprès de celle qui ne change jamais, et qui rappelle à chacun son pays parce qu'elle est partout la même, on se sentait moins seul, la douce France semblait moins loin et les plus desespérés reprenaient courage lorsque une nouvelle année laissait plus de misères que d'espérances.

Il y a dans les archives de la Cathédrale un vieux registre et la première page s'ouvre par une délibération qui nous soulève un coin du voile sur la vie et les hommes de cette époque." Aujourd'hui, deuxième novembre, mil sept cent trente-huit, les habitants de cette colonie assemblés à l'hôtel de l'Intendance, à la réquisition du Père Mathias, Grand Vicaire Général de Monseigneur de Québec ; en présence de M. de Bienville, gouverneur de la province de la Louisiane, et de Salmon, commissaire de la Marine et juge du Conseil Supérieur, après la publication qui en a été faite le jour d'hier en l'église paroissiale de cette ville et après avoir fait sonner la cloche pour ladite assemblée où il s'est trouvé nombre d'habitants.... Suivent les résolutions qui restèrent pour un temps sur papier, "à cause dit un autre rapport, de la guerre et de la disette qui survinrent." Le projet fut repris en 1744 et les fonds nécessaires prélevés de la façon suivante ; "En conséquence il sera imposé cinquante sols par tête de nègre sur tous les habitants de la paroisse, et, en outre, les dits habitants ayant nègres sont convenus qu'indépendamment de ladite capitation, il sera fait par une délibération de dix des plus notables une imposition générale sur les biens fonciers suivant la faculté d'un chacun. Fait et arrêté à la Nouvelle-Orléans, le cinq janvier mil sept quarante-quatre. Révérend Père Charles, prêtre capucin, curé et supérieur, Père Mathias, Boyant, Fleurieau, Huchet, Kernion, Dreux, Fasende, Ragnet, Voisin, Du Breuil, Darby, Salmon et Nous greffié soussigné, Henry.

Dans le même registre où ces lignes ont été puisées, maintes pages suivent jaunes et recroquevillées mais infiniment interessantes pour ceux qui trouvent une agréable saveur aux choses passées. C'est la vie paroissiale qui se déroule sous nos yeux, toute l'histoire de la paroisse Saint-Louis pour ne pas dire l'histoire de la Nouvelle-Orléans car alors l'administration civile et l'administration ecclesiastique était étroitement unies et parfois confondues.

Et les choses allèrent ainsi jusqu'au 18 août 1769. Une grande date que ce jour, qui vit la fin d'un régime français et l'aurore de la domination espagnole. Le canon gronda, les cloches sonnèrent à toute volée et à la tête de ses "fusileros" Don Alexandro O'Reilly s'avança au travers de la place d'Armes jusqu'au seuil de l'Eglise où l'on devait chanter le "Te Deum."

Le Père Dagobert le reçut avec les plus grandes marques de respect, lui promit fidélité à la couronne au nom de son peuple et bénit les couleurs espagnoles qui furent hissées triomphantes au mat où plus d'un demi siècle avaient flotté les fleurs de lys. A nouveau le canon tonna les cris de "Viva el Rey" remplirent l'air et le cortège pénétra dans l'église pour assister à la messe et consacrer definitivement devant les autels la prise de possession de la Louisiane qu'un traité secret avait cédée à l'Espagne le 10 février 1762.

Le changement de domination amena un changement de jurisdiction. L'évêque de Quebec perdit ses droits et la Louisiane fut anexée au diocèse de Santiago de Cuba avec Don José Santiago de Echeveria pour évêque.

Le Père Dagobert qui habitait la colonie depuis 1723 et avait été de longues années vicaire général de l'évêque de Quebec se vit confirmer dans ses fonctions, mais des rapports malveillants suggèrent à l'évêque une enquête et en 1772 il envoya cinq capucins espagnols pour l'instruire de l'état des affaires ecclésiastiques en Louisiane. Le Père Cyrillo de Barcelona était à la tête de cette commission qui suscita beaucoup de difficultés et donna lieu à une suite regrettable d'attaques et de ripostes que l'on nomma plaisamment la guerre des capucins.

Poussé par Hilaire de Genoveaux, un ancien supérieur destitué, Cyrillo écrivit à l'évêque de Cuba des lettres d'accusation contre les moines français. Ils sont relâchés, disait-il, et il serait bon d'enlever au Père Dagobert ses pouvoirs administratifs. Le gouverneur Unsaga prit parti pour les capucins français et écrit à son tour une lettre de remontrance à l'évêque où les moines espagnols étaient fort. Le Père Dagobert, malmenés disait-il, est tellement aimé que son changement bouleversera la ville, ses paroissiens sont capables de le suivre partout où il sera envoyé et suspendre ses pouvoirs serait occasioner du trouble parmi le peuple.

L'évêque se crut offensé par les remarques du gouverneur et l'un et l'autre en référèrent à Madrid. La cour, sans résoudre la difficulté, conseilla à l'un et à l'autre un compromis et le Père Dagobert resta vicaire général jusqu'à sa mort qui survint en 1776.

Le Père Cyrillo lui-même en présida les funérailles et en consigna dans les archives : le présent acte.

Moi, religieux capucin et missionnaire apostolique, ai donné la sépulture ecclésiastique au corps du Rev. Père Dagobert de Longuy, religieux de la province de Champagne et missionnaire apostolique de cette colonie depuis cinquante-trois ans et onze mois, vicaire général de cette province et curé de la paroisse Saint Louis de la Nouvelle-Orléans, évêque de Cuba. Il a été décédé à l'âge de 74 ans et 9 mois le 31 mai après avoir reçu tous les sacrements de l'église.

En témoignage de quoi nous signons

FR. CYRILLO DE BARCELONA

En la Nouvelle-Orléans le 1er du mois de juin de l'an 1776.

Le nom du Père Dagobert a passé dans l'histoire et plus d'un récit, admirable de dévouement ou pétillant d'humeur, vous remet sous les yeux le vieux moine d'autrefois qu'une grande barbe blanche et qu'un froc de bure rendait deux fois respectable. Le conteur peut également dépeindre le moine jovial ou l'ascète sévère et faire d'un même homme, un saint ou un démon, mais l'historien n'a pas la même liberté ; son imagination doit se taire, ses sentiment aussi et dans les documents poussiéreux, sur les feuillets jaunis c'est la seule vérité qui doit faire l'objet de toutes ses recherches.

Or si l'on se réfère uniquement aux accusations de Cyrillo de Barcelona, il vaudrait bien mieux que le souvenir du Père Dagobert soit à jamais perdu. Mais, si l'on tient compte des circonstances de temps et de lieu, si l'on compare les documents, on en vient bien vite à voir que le moine du conte n'est pas celui de l'histoire. Si le Père Dagobert avait été coupable des actes qui lui étaient imputés, sa conduite n'aurait pas échappée à l'œil d'aigle d'O'Reilly qui n'habitait qu'à quelques pas du presbytère et qui n'eut pas hesité un seul instant à le faire destituer pour une faute bien moins grave que celles qui lui étaient reprochées. Faut-il encore penser que le Père Dagobert était à cette époque un septuagenaire et qu'il jouissait depius plus de cinquante ans d'une estime et d'une vénération qu'un nouveau venu pouvait difficilement se défendre de jalouser un peu. Enfin maintenir sur le Père Dagobert semblables accusations c'est méconnaitre le bon sens du peuple, prétendre qu'ils étaient tous aveugles ou que tous fermaient volontairement les yeux sur la conduite de leur pasteur. Il est facile pour un prêtre de gagner l'estime général, voire même l'admiration, mais il lui est impossible d'un jouir plus longtemps qu'il ne la mérite : les foules qui se meprennent sont implacables et lorsqu'elles ont été frustrées dans leur amour propre leur idole du jour devint leur victime du lendemain, trop heureuse encore si elle n'apprend pas à ses propre dépends que la Roche Tarpienne est fort près du Capitole.

Il serait également injuste de faire retomber sur Cyrillo l'injustice de ces accusations et d'en faire un ambitieux pour qui la fin justifie les moyens.

Cyrillo fut de bonne foi mais il ne pouvait pas y avoir de plus mauvais juge que lui. Elevé dans les monastères d'Espagne, plié sous le joug d'un règle infrangible, il se trouvait sans transition dans un milieu en tous points différent de celui où jusqu'alors il avait vécu.

Au moine de couvent, les moindres peccadilles du moine de paroisse prirent les proportions du crime : alors il emplia fait sur fait, accepta des rapports en une langue qui ne lui était point familière, peut être totalement inconnue, et c'est ainsi qu'il lança contre les moines français ces accusations cinglantes dignes de la verve d'un juvénal et que l'on ne pourrait jamais traduire en doux langage.

Ces remarques ne suffiraient-elles pas pour établir la bonne foi de Cyrillo, le récit de ses dernières années y pourvoit amplement.

En 1781, l'austère Cyrillo fut nommé coadjuteur de l'évêque de Santiago et consacré évêque de Tricali, "in partibus infidelium". Le roi d'Espagne s'étant plaint que ses sujets de la Louisiane n'avaient aucun évêque pour recevoir la Confirmation, Cyrillo leur fut envoyé. Il fût ainsi le premier évêque qui vint en Louisiane et il la parcourut consciencieusement laissant sur maints registres de paroisse l'attestation de sa visite.

En 1786, il écrivit une lettre pastorale pour ramener son peuple à la vie religieuse et combattre les superstitions des nègres, qui s'assemblaient sur la place Congo le soir pour danser la bamboula, adorer le serpent et pratiquer les rites hideux importés d'Afrique par les Golofs, les Thoulhas, les Bambaras et les Mandingoes.

Mais cet évêque si zélé ne devait beaucoup plus longtemps rester en Louisiane où sa piété s'était exercé avec tant de succès. Le roi d'Espagne par une lettre datée du 23 novembre 1793, le rappela en Catalogne, son pays natal. Il ne devait jamais le revoir, car nous le retrouvons, en 1799, à La Havane, où il mourut peu après, victime, dit on, de sa droiture et de son intégrité. Jalousé par les uns, persécuté par les autres, il connut à son tour l'amertume de la calomnie, car c'était pour avoir aimé la justice et haï l'iniquité qu'il mourrait loin de son pays.

* * *

Cyrillo de Barcelona est le quatrième curé de l'église paroissiale de Saint Louis dont le nom nous soit parvenu. Le premier en liste est le Père Mathias, vicaire général de l'évêque de Québec dont le nom apparaît pour la première fois dans les archives en 1738. Le Père Charles est mentionné à son tour en 1742. Enfin, dix ans plus tard, en 1752, nous trouvons la première signature du Père Dagobert. Nous savons qu'il mourut en 1776 et Cyrillo de Barcelona lui succéda dans ses fonctions la même année.

Peu après la consécration de Cyrillo à l'épiscopat, la paroisse Saint Louis fut remise entre les mains d'un homme qui a laissé dans l'histoire de cette ville un nom qui fera le sujet de notre prochaine étude. Nous voulons parler du Père Antonio de Sedella. Il devait être le dernier curé de l'église paroissiale de Saint Louis.

Cette église bâtie vers 1725 fut, en effet complétement détruite par le grand incendie du 21 mars 1788. Pendant plus de soixante ans elle avait servi aux besoins spirituels de la colonie. Elle en avait vu les humbles débuts et les premières gloires, et, des jours de Bienville à ceux d'O'Reilly, il n'y eut pas un événement dont elle n'eut été le muet témoin. Là, les ancêtres de nos présentes générations reçurent le baptême, là les maîtres et les esclaves vinrent s'agenouiller devant les mêmes autels : là retentirent tour à tour le Te Deum de la victoire et le plaintif Miserere lorsque la fièvre fauchait impitoyable. Et pour nous rémémorer ce sanctuaire, il ne reste plus que des registres où sur des pages défraichies se lit les grands actes de la vie de ceux qui sont morts.

LOYS.

Mémoires d'un ivrogne facétieux :

"Quoi qu'on dise, ça n'est pas Noé qui fut le premier poivrot, c'est Galilée—parce que celui-là vit la terre tourner."

ASSURANCES.

Cinquième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1906.

Recettes :		
Primes de feu écrites	$878.176 98	
Ajoutes : primes non expirées de 1905	43 877 91	
		$122.054 84
Ajoutes : intérêt et profits et pertes		7.245 26
		$129.300 10
Moins :		
Réserve pour :		
Primes non expirées pour l'année 1906	41.164 67	
Pertes non payées	4.350 00	
		45.514 67
		$83.785 43
Débours :		
Pertes payées	$31,707 93	
Réassurances	11.106 21	
Primes remises	8.984 64	
Commissions	7.247 35	
Taxes et licences	3 584 32	
Salaires et dépenses générales	15.154 98	
Dividende	6.000 00	
		$88.785 43

ACTIF.

Primes en voie de collection	$11.389 56	
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans	37.260 00	
Bons de l'Etat de la Louisiane	125.920 00	
Comptant en mains et en banques	945 11	
		$175.514 67

PASSIF.

Stock capital	$100.000 00	
Réservé pour primes non expirées	41.164 67	
Réservé pour pertes non payées	4.350 00	
Fonds de surplus	30.000 00	
		175.514 67

Le tableau ci-dessus est un transcrit vrai et correct des livres de la compagnie.

(Signé) J. E. MERILH, Président.
O. T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 12me jour de janvier 1907.

(Signé) GEORGE C. WALSHE, Notaire.

13 janv—

ASSURANCES.

Trente-Cinquième Etat Annuel de la

COMPAGNIE D'ASSURANCES TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1906 :

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$938.246 41
Sur risques de mer		9.035 46
Sur risques de rivière		15.605 19
		$962,887 06
A déduire—		
Pertes de feu payé incluant toutes les pertes de feu San Francisco	$598,334 99	
Pertes de mer payées	2,382 68	
Pertes de rivière payées	2,324 90	
Primes remises	142,802 56	
Réassurances	96,804 16	
Commissions	139.321 56	
Taxes et licences dans l'Etat de la Louisiane	9,588 59	
Dépenses générales et agences — inclu les taxes et licenses d'autres Etats, moins intérêt reçu	69,391 64	
Profits et pertes dépréciation dans les ressources	5,845 30	
	$1,066,796 38	
Pertes non ajustées et non payées	$50,898 49	
	$1,117,694 87	
Moins assessment collecté des actionnaires	125,000 00	992,694 87
Pertes		$29,807 81

ACTIF.

$50,000 bons 4 pour cent des E.-U. 1925	65,500 00	
$250,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans	263,750 00	
$30,000 bons d'améliorations publiques de la ville de la N.-O.	30,300 00	
$40,500 bons de levee Pontchartrain D	58,590 00	
$20,000 bons à prime de la Nlle Orléans	47,000 00	
200 actions N. O. Ry. Co	16,200 00	
176 actions de la Canal-La. B. and T. Co.	35,200 00	
50 actions de la Hibernia B. and T. Co.	29,000 00	
70 actions de la Tentonia B. and T. Co	10,920 00	
25 actions de la Whitney-Central Nat'l B.	5,925 00	
25 actions Ger. Am. Nat'l B.	4,375 00	
10 actions de la Ger. Am. S. B. and T. Co.	1,200 00	
Propriétés foncières	70,000 00	
Primes en voie de collection	94,922 94	
Comptant en banques	106,458 91	
Total		$839,341 85

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00	
Fonds de surplus	108,575 65	
Réservé pour primes non expirées	430 726 71	
Réservé pour tout autre passif	4,241 00	
Réservé pour pertes non payées et non ajustées	50,898 49	
		839,341 85

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie, Nouvelle-Orléans, Lne, 11 janvier 1907.

ALBERT P. NOLL, Président.
FRANK LANGBEHN, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi ce 11me jour de janvier A. D. 1907.

JOHN LEGIER, Jr., Notaire.

15 jan—1m—mar dim

Tous les Trains Courent Maintenant Selon le Tableau Régulier

—SUR LE—

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

Le même qu'avant la quarantaine

L'express California et Texas quittant à 8:55 heures a. m. Le train local pour Newroads à 3:55 heures p. m. et le train express pour Shreveport, Monroe et Little Rock à 6:25 p. m.

BUREAU DES BILLETS, 307 RUE ST-CHARLES.

1nov—

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET,

MARSEILLE.

Exigez cette Marque si vous voulez l'Huile la Plus Pure et de la Meilleure Qualité.

Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi-gallon, quart-gallon et huitième-gallon.

EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.

PAUL GELPI & SONS,

SEULS AGENTS POUR LES ETATS-UNIS.

15 aout—3m

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES

MODERNE, A L'EPREUVE DU FEU, DE PREMIERE CLASSE.

Pouvant recevoir plus de mille pensionnaires.

PLANS AMERICAIN ET EUROPEEN.

Nouveau restaurant au rez-de-chaussée.

Jardin des Palmes et Colonades.

Bains Electriques, Turcs, Russes et ordinaires.

A. R. BLAKELY & COMPANY, Limité. Propriétaires.

1er nov—6m

HOTEL BRUNO

RESTAURANT MAINTENANT OUVERT

Tout ce qu'il y'a de Mieux et un Prompt Service.

LUNCH DES NEGOCIANTS, 30c.

De 11 a. m. à 2 p. m.

Concert Tous les Jours.

COIN IBERVILLE ET DAUPHINE.

20 sept—6m—jeu dim

Nouvel Hotel Denechaud.

STRICTEMENT MODERNE, ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU.

Complètement "up-to-date."

Sur le Plan Européen.

13 aa—2m—dim mar jeu

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-7.

On recherche, dans un intérêt de famille :

M. Benjamin Reingard, âgé de 7 ans, né en Alsace-Lorraine.

L'adresse de MM. :
James Berkelman, S. M.
Antoine Escaich, S. M.
Jean Pierre Etchebaster, S. M.
Joseph Passama, S. M.
Fernand Eugène Renouard, S. M

oct—1905

DAY AND NIGHT SCHOOL

COLLEGE SOULÉ.

601 et 607 Rue St-Charles

En face de la Place Lafayette.

Soyez en état de remplir une position avant de la chercher.

Ecoles de commerce, de stenographie, et d'anglais de premier ordre, supérieure sous tous les rapports. Etudiants admis à n'importe quel moment. Une école du soir supérieure avec cours d'anglais de sténographie et d'affaires.

Venez et laissez-nous vous montrer les avantages de ces cours pour les garçons ambitieux et les jeunes gens et les femmes qui cherchent à obtenir de l'avancement. Taux d'enseignements raisonnables.

Votre enseignement gratuite si vous trouvez une autre école d'affaires dans la ville qui égale la notre en facilités modernes, cour pratiques et faculté expérimentée.

Notre département de Service Libre aide les gradués à trouver de l'emploi. La sténographie Isaac Pitman est le Première au Monde. Pas de fausses représentations pour nous faire patroner.

Les dames sont reçues dans tous les départements. Avancement rapide par instruction personnelle.

GEO. SOULÉ & SONS.

30sept—1 an—dim

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Ligne directe au Havre. Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA LORRAINE, 31 janvier.
LA BRETAGNE, 7 février.
*LA SAVOIE, 14 février.
LA GASCOGNE, 21 février.
*LA PROVENCE, 28 février.
LA BRETAGNE, 7 mars.

*Vapeurs à double hélice.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

LIGNE DIRECTE.

S. S. CALIFORNIE, 12 février.

(Prend des passagers d'entrepont.)

Passage de Première Classe - - - $65.00
Passage d'Entrepont - - - - - $37.50

FRANK J. ORFILA, Agent général du fret, No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1 an

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1An

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange.

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans.

Soumissions sollicitées.

La Commission du Palais de Justice de la Nouvelle Orléans, Lne, demande des soumissions pour l'érection d'un Palais de Justice à l'épreuve du feu dans la Ville de la Nouvelle Orléans. Bâtiment d'environ 250x230 pieds, quatre étages. Fondements sur pieux. Extérieur en pierre et terra cotta. Elevateur et tils électriques. Système de chauffage. Soumissions sollicitées pour structure en acier et structure en béton renforcé et pour construction de planchers. Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de la Commission 1201, Hibernia Bank Building, Nouvelle Orléans, Lne, et des copies peuvent être obtenues de Frederick W. Brown, à Ten Eyck Brown et P. Thornton Marye, architectes associés, Equitable Building, Atlanta, Gie, sur demande accompagnée d'un dépôt de $25, dont $15 seront remboursés quand les plans et spécifications seront renvoyés. Un chèque certifié de la somme de deux pour cent du montant de la soumission payable à la Commission du Palais de Justice doit accompagner chaque proposition. Les conditions ordinaires devront être observées dans le renvoi des chèques. On se réserve le droit de rejeter une et toutes les propositions. Les soumissions seront ouvertes au bureau de la Commission, 1201, Hibernia Bank Building, Nouvelle Orléans, Lne, à deux heures de l'après-midi, lundi, 4 février 1907. Pour plus amples informations s'adresser aux architectes à Atlanta, ou à M. Arthur McGuirk, secrétaire de la Commission du Palais de Justice, Hibernia Bank Building, Nouvelle Orléans, Lne.

Par autorité de la Commission du Palais de Justice.

BERNARD McCLOSKEY, Président.
ARTHUR McGUIRK, Secrétaire.

16 déc—dim jeu—fév 4 ins

Feuilleton

DE

L'Abeille de la N. O.

Commencé le 19 Août 1906.

UN Paradis Perdu.

PAR

MME M. DUVIVIER.

XI

(*Suite.*)

—Mais c'est vous que je fuyais encore plus que les autres ! .... Et, même en ce moment, c'est de moi que j'ai peur plus encore que de vous-même !

—Que craignez-vous donc ?

—Votre amour ; surtout ma faiblesse ?

—Marcelle, nous sommes seuls loin de tout et de tous.... Jamais amour plus grand, plus beau par sa naissance sous l'égide de l'art, plus impérieux en sa souveraine puissance n'a conduit deux êtres vers les suprêmes extases humaines !.... Marcelle, donnez-moi votre beauté sans rivale !.... Ce n'est pas être faible que de recevoir l'ivresse en accordant le bonheur : c'est être généreuse enfin envers moi comme envers vous même ! ...

Elle lui mit sur la bouche ses doigts parfumés et délicats qu'il mordit de baisers fous.

—Taisez-vous !.... Par pitié ! Je ne suis qu'une femme pour résister à vos ardeurs, une femme toute frémissante, que votre passion brûle, que son immense amour pour vous livre affolée à vos désirs, au sein palpitant de qui vos lèvres viennent de verser le feu de la folie voluptueuse ! .... Où voulez-vous, maintenant, que je trouve la force de me refuser ?

—Abandonnez-vous dans mes bras !.... Soyez à moi !

—Je ne peux plus !.... je ne peux plus j.... Vous êtes mon dieu, mon maître !.... Et vous voulez donc ma perte ?

—Moi, votre perte ?... Quand je quitte tout, quand je rompa avec mon passé pour accourir vous défendre !

Il s'était agenouillé. Elle lui posa les mains sur les épaules et, fixant sur lui un regard où sembla réuni tout ce qu'un cœur peut contenir de tendresse et une âme de désespérance, elle articula gravement :

—A quel titre ?

—Mais, au nom de notre amour et du droit que va me conférer l'adorable abandon de votre fragilité de femme à ma force victorieuse d'homme !

Elle eut un sourire, à la fois amoureux et navré, et ensorceleur à donner le vertige.

—Je disais bien, dit elle, vous me perdez.... Mais je suis votre chose, votre esclave soumise et fière de l'être ; qu'importe que je sois perdue, si c'est par vous et que mon sacrifice vous rende heureux !

—Votre sacrifice ?.... Ce bonheur que je vous devrai, ne le partagerez-vous pas également, puisque vous m'aimez ?

—Ah ! oui, vous m'emporterez dans le ciel.... et d'autres se chargeront de ma rappeler sur la terre.

—Que dites-vous ?

—La vérité. Vous brandissez la lance pour ma défense, en fier paladin ; mais elle n'a pour fer que notre amour. Celle qui m'atteindra même à travers votre tendresse, est armée de la toute-puissance de la loi.

Jean comprit. Il se releva tout éploré, ne trouvant rien à répondre.

—Oui, poursuivit Marcelle Lirac, nous serons l'un à l'autre dans l'élan sacré de nos êtres, et, n'étant, de par la loi, pas libre de mon corps, je serai honteusement déclarée adultère !..... Nous nous aimerons divinement, oublianl le monde, nous serons emportés au-dessus de la terre, dans les sphères idéales, et, pendant ce temps-là, un misérable, tout taré et dégradé qu'il sait, mais armé du code, m'arrachera mes chers enfants que je lui disputerait à prix d'or depuis tant d'années ! L'état social de la femme a été fait tel qu'elle ne peut se dégager d'une chaine dont la fange est légale qu'en montrant ses poignets chargés d'une autre chaine reconnue par la loi..... Mais, encore une fois, mon maître et mon amant, qu'importe tout cela ? Vous me voulez ; ce qui est vôtre, âme, talent et cœur, vous doit l'ivresse de sa beauté : prenez moi.

Jean lui prit les mains dans ses mains tremblantes et, les baisant longuement :

—J'étais un égoïste, dit il. Si je vous veux avec une ardeur plus grande et aussi plus étrange que jamais, je ne veux pas qu'en vous la femme me sacrifie la mère. Vous avez raison : pour vous défendre, il me faut un titre, pour vous faire heureuse au-dessus de toutes, comme je veux que vous le soyez, il vous faut mon nom.

—Votre ?....

—Marcelle, voulez vous consentir à ce que je devienne votre époux ?

---

tre mari ?

—Quand il s'en va en voyage, ainsi, je ne sais pas toujours exactement.....

—Bon.... on vous comprend .... Des maris comme ça, c'est à peu près comme si on n'en avait pas.... et je crois vous donner un excellent conseil, ma petite, puisque vous avez confiance en moi, en vous disant de vous conduire désormais, comme si vous étiez toute seule....

—Mais je suis certaine qu'il me reviendra, madame....

—C'est donc qu'il vous a à peu près lâchée, ma pauvre enfant ?

Catherine éclata en sanglots.

—Ne pleurez pas, sacrebleu !... Ce n'est vraiment pas la peine de se mettre dans un tel état à propos de ces polichinelles-là !... Vous n'avez qu'à me confirmer, tout simplement, ce dont je suis à peu près certaine, c'est que vous ne comptez que sur vous, sur cette terre.... et vous ne pouvez pas ne pas être épouvantée à la pensée que, dans un mois, vous vous trouverez avec une fillette de quinze ans et un bébé de quelques jours qui n'auront que leur maman pour subvenir à leurs besoins....

—Hélas !.... répéta Catherine qui se cacha le visage dans ses mains jusqu'à ce qu'elle eût étouffé son humiliation.

Puis, montrant un visage tout angoissé à madame Lejars, elle balbutiait :

—Pourquoi donc me demandez-vous tout cela, madame ?... pourquoi m'avoir forcée à vous étaler ma misère ?.... Vous êtes très bonne, je n'en doute pas, et ça été un grand bonheur pour moi de m'entretenir avec vous depuis trois jours ; mais on dirait à présent que vous voulez m'enlever mon courage.... et je n'en ai pas de trop, allez !

—Quand on vous enlèvera votre courage, à vous ! grommela madame Lejars avec un bon rire. Des femmes comme vous !..... mais on n'en rencontre pas une demi-douzaine dans son année... et c'est pour cela que je serais désolée que vous ayez de l'ennui .... Aussi.... aussi ai-je pensé à quelque chose.... quelque chose qui peut bien ne pas se réaliser.... mais qui peut bien arriver tout de même....quelque chose qui vous aurait vite tirée d'embarras.... en admettant, bien entendu que vous y tombiez.... J'ai pensé, non seulement à ce petit bonhomme que je vais mettre au monde....puisque c'est un fils ? fit-elle en clignant de l'œil d'une façon si gaie qu'un sourire revenait sur les lèvres de Catherine....

—Vous vous moquez de moi, madame....

—Eh ! ma foi non !....Qu'est-ce que cela nous coûte, de supposer que c'est un fils ?.... Et puis, j'ai mes pressentiments, moi aussi.... et c'est rare qu'ils me trompent ! Vous avez déjà une fille.... je parierais presque, comme vous, qu'on va lui donner un petit frère.... Et si c'était cela ?.... Ah ! si c'était cela, ma petite amie !.... Si c'était bien un garçon ?....

—Que voulez-vous dire ? madame, bégaya Catherine, toute révoltée soudain, ayant presque peur d'avoir compris....

Et, aussitôt madame Lejars la calmait d'un geste imposant de ses lourdes mains ; et, s'emparant de son regard :

— Ecoutez-moi..... écoutez-moi, bien, ma petite....

Puis, la prenant sous les épaules, elle l'amenait encore tout près d'elle. Et Catherine se sentait déjà faible devant cette volonté persuasive et si décidée.

—Il n'y a pas que vous, ma petite amie, sur qui j'ai l'œil ... il n'y a pas que vous qui m'ayez tentée pour ce que je poursuis... car je n'ai plus besoin de vous en faire mystère : ce n'est pas par un simple hasard que nous nous trouvons en ce moment toutes les deux seules....

—Vous m'épouvantez, madame, balbutia Catherine.... Et pourtant, je me dis qu'une brave et honnête femme comme vous ne peut pas avoir de vilaine pensée ?....

A continuer

Le bataillon marche au son du tambour.

Un bleu.— Caporal, c'est ça qu'on appelle le repos par roulement ?